

ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 15 AVRIL 2013

Une assemblée régulière du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est tenue le 15 avril 2013, au point de service de L'Île-Bizard, 350, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Sont présents à cette assemblée, monsieur François Robert, conseiller d'arrondissement et président du comité, messieurs Marcel Boileau, Philippe Bouchard, Guy Perron, Jean-Guy Charbonneau, Eric Wessely et Jacques Legault, membres du comité.

Monsieur Glenn Ikin est également présent comme observateur.

Sont également présents, messieurs Stéphane Bernaquez, chef de division aménagement urbain et sécurité publique et Pierre Proulx, inspecteur en bâtiment et secrétaire du comité.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant au varia:

-6.1 «376, chemin Cherrier – Modifications des colonnes»

et que l'item « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 18 MARS 2013

Procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 mars 2013

Il est proposé par Jacques Legault,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 18 mars 2013 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) P.I.I.A. (secteur de L'Île-Bizard)

3.1 250, avenue des Érables – Maison

Monsieur Proulx et monsieur Bernaquez expliquent la demande et les membres du comité en discutent.

Considérant que le projet sera modifié afin de simplifier la toiture;

Il est proposé par Eric Wessely,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 250, avenue des Érables, selon l'agencement présenté à la demande de permis 3000683320 :

- Toiture : BP – Gris lunaire
- Pierre : Techo-Bloc – Gris sienna onyx
- Brique : Techo-Bloc – Gris sienna onyx
- Aluminium : Gentek – Charbon
- Portes & fenêtres : Noir
- Soffites & fascias : Gentek – Charbon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 18, place du Moulin – Agrandissement

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Marcel Boileau,

appuyé par Philippe Bouchard

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement d'une résidence au 18, place du Moulin, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000683587 :

- Toiture : Iko Cambridge – Brun 2 tons
- Pierre : Arriscraft – Brun miel et blanc ivoire
- Portes & fenêtres : Gentek – Sable
- Soffites & fascias : Gentek – Sable

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 4, place du Moulin – Agrandissement

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Philippe Bouchard,
appuyé par Marcel Boileau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement d'une résidence au 4, place du Moulin, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000683688 :

- Toiture : Iko – Brun double
- Canexel : Yellowstone
- Portes & fenêtres : Gentek – Kaki
- Soffites & fascias : Gentek – Kaki

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) P.I.I.A. (secteur de Sainte-Geneviève)

4.1 5, rue Saint-Georges – Maison

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Eric Wessely,
appuyé par Philippe Bouchard

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 5, rue Saint-Georges, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000683623 :

- Toiture : Iko Cambridge – Noir double
- Brique : Transpavé Urbanika – Gris et noir
- Pierre : Shouldice – Pearl white
- Revêtement ext. : Smart side – Yellowstone
- Portes & fenêtres : Gentek – Noir
- Soffites & fascias : Gentek – Noir

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 15 562, boul. Gouin O. – Rénovations extérieures

Monsieur Proulx explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Philippe Bouchard,
appuyé par Guy Perron

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le changement du parement extérieur, d'une résidence unifamiliale au 15 562, boul. Gouin O., selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000683347 :

- Revêtement ext. : Maibec – Harvest yellow
- Moulures (coins) : Maibec – Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5) Discussion (secteur de Sainte-Geneviève)

5.1 100, place Laframboise – Projet de démolition/reconstruction

Madame Christine Beaudin, future propriétaire, est présente afin d'expliquer son projet de démolition et de reconstruction et répondre aux membres du comité.

Les membres, comme comité de démolition, sont en principe favorables au projet de démolition présenté, compte tenu de l'état de détérioration de l'apparence architecturale, de l'immeuble et du coût de la restauration. Les membres du comité sont d'avis que le projet de redéveloppement (triplex) de cette propriété aura un impact positif sur la qualité du voisinage.

Il est entendu que la demande de démolition formelle devra être accompagnée, pour approbation, de plans préliminaires de réutilisation du terrain conformes à la réglementation, ainsi que de l'échéancier des travaux de reconstruction suite à la démolition.

5.2 15 700, boul. Gouin O. – Agrandissement

Monsieur Piutr Francuz, propriétaire, et Monsieur Marek Zoltak, architecte, sont présents afin d'expliquer le projet d'agrandissement de la clinique dentaire et répondre aux membres du comité.

Les membres du comité sont en principe favorables au projet d'agrandissement du bâtiment au 15 700, boul. Gouin O, tel que les plans présentés.

Il est entendu que les plans finaux devront faire l'objet d'une approbation officielle par le comité lors d'une prochaine assemblée, préalablement à l'émission du permis de construction.

6) VARIA

6.1 376, chemin Cherrier – Modifications des colonnes

Monsieur Bernaquez explique aux membres du comité la nouvelle proposition de remplacement des colonnes de la terrasse avant.

Il est proposé par Philippe Bouchard,
appuyé par Marcel Boileau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter les modifications des colonnes, selon les plans présentés, dans le cadre du P.I.I.A., pour la propriété du 376, chemin Cherrier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7) PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le mardi, 21 mai 2013.

8) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Philippe Bouchard,
appuyé par Marcel Boileau

QUE l'assemblée soit levée et l'assemblée est levée à 21h41.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


François Robert
Président


Pierre Proulx
Secrétaire

